

## BU, MODE D'EMPLOI

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait sur présentation de votre carte d'étudiant.e. Elle vous servira de carte de lecteur.trice tout au long de votre année universitaire. Grâce à elle, vous pouvez emprunter des documents, et bénéficier de l'ensemble des services proposés au sein de votre bibliothèque.

Cette carte est personnelle, elle est valable dans toutes les bibliothèques de l'INSPÉ Lille HdF et des universités publiques du Nord et du Pas-de-Calais.

### DROITS D'EMPRUNT

Vous êtes	Vous pouvez emprunter	Pour une durée de	Prolonger le prêt
Étudiant.e	20 documents*	28 jours	3 fois
Lecteur.trice extérieur.e (dont étudiant.es et enseignant.es hors INSPÉ)			
Tous les personnels de l'INSPÉ Lille HdF et ULille	30 documents*		

\*dont un maximum de 10 documents parmi les annales de concours CRPE et CAPES

Vous pouvez emprunter des livres, revues, jeux, mais aussi un grand nombre d'outils pédagogiques et/ou numériques comme les robots éducatifs ou les ordinateurs portables.

## SERVICES PROPOSÉS

### SÉQUENCE DOC

Votre bibliothèque vous propose une sélection d'ouvrages et de supports sur des thématiques prédéfinies.

### PRÊT NAVETTE

Les documents que vous avez sélectionnés dans l'une des 6 bibliothèques INSPÉ Lille HdF vous sont amenés gratuitement à la bibliothèque INSPÉ de votre choix.

### UBIB

Vos bibliothécaires sont disponibles via un service de chat accessible depuis notre site. Posez toutes vos questions (informations pratiques, recherche documentaire) du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

## BIBLIOTHÈQUES DE L'INSPÉ LILLE HDF

